



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/DPAI/BH/2023**

Le **Mercredi 26 Juillet 2023** à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Délégué Provincial des Affaires Islamiques de Fès n° **1 rue ABDENABI EL JIRARI lotissement AZZOMOROD FES** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MOSQUEE LABITA SIS AU BLOC 3 LABITA DHER LEKHMIS PROVINCE DE FES**, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Fès (N° **1 rue ABDENABI EL JIRARI lotissement AZZOMOROD FES**), il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des habous et des affaires islamiques : www.habous.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix-sept Mille cinq cents dirhams 17.500,00 dhs**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous générales.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Fès, (N° **1 rue ABDENABI EL JIRARI lotissement AZZOMOROD FES**)

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 39 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant

le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous générales :

1. Dossier administratif comprenant :

- a) Déclaration sur l'honneur ;
- b) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- c) l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- d) l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- e) le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu;
- f) le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus, et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

2. Dossier techniques comprenant :

- a) Une copie certifiée conforme de l'attestation de qualifications et de classification suivante :

Secteur : A

Qualification : A5

Classe : 5

en cours de validité à la date d'ouverture des plis, peuvent participer à cet appel offre.

